

ANNONCES. — L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

## AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère des postes, télégraphes  
et téléphones.

### AVIS D'ADJUDICATION

Le 8 février 1939 il sera procédé à l'adjudication publique concernant des travaux à exécuter à Secaux et Bourg-la-Reine, pour la construction de canalisations téléphoniques souterraines.

L'opération comprendra :

1<sup>er</sup> Lot

a) La pose d'une conduite multitubulaire en dalles;

b) La pose d'une conduite unitaire de 20 centimètres, à réaliser en tuyaux de ciment ou en monolithes.

Evaluation: 160.000 fr.

2<sup>e</sup> Lot

La fourniture de 2.000 mètres de tuyaux en béton de 20 centimètres de diamètre.

Sur les demandes de renseignements et demandes d'autorisation à soumissionner, qui devront parvenir avant le 25 janvier 1939, s'adresser à la direction des services techniques de la région de Paris (pièce 501), 24, rue Bertrand, à Paris (7<sup>e</sup>).

## AVIS DIVERS

M. les actionnaires de la Société ANONYME DES FORÊTS DES SANHADJA ET DE COLLO sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 19 janvier 1939, à quatorze heures trente, au siège social, 8, boulevard Ledru-Rollin, à Montpellier, pour entendre les rapports du conseil d'administration et du commissaire sur les comptes de l'exercice 1937-1938 et en approuver les conclusions.

## DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Art. 1<sup>er</sup> du décret du 16 août 1901.)

Prix des insertions des déclarations d'associations : 2 fr. la ligne.  
(Décret du 2 décembre 1937, article 1<sup>er</sup>)

3 décembre 1938 (révisé du 9 décembre 1938). LA GAULOISE, société de tir à l'arc. But: conserver une vieille tradition locale, le tir à l'arc. Siège: café Artésien, Auxi-le-Château (Pas-de-Calais).

Déclaration du 5 décembre 1938. L'EVEIL DU FENOUILLEUR (Vendée). Objet: éducation populaire. Siège social: le Fenouiller, chez le président.

5 décembre 1938. LA CIGALE DES T. E. O. B. But: exécution et diffusion de l'art théâtral parmi le personnel de la compagnie. Siège: Bordeaux, 2, rue des Pêcheurs.

6 décembre 1938. MOTO CAMPING CLUB DE PARIS. But: camping. Siège social: Paris, 22, rue Beaurepaire.

6 décembre 1938. MOTO CAMPING CLUB DE LA SEINE. But: camping. Siège social: Paris, 22, rue Beaurepaire.

6 décembre 1938. MOTO CAMPING CLUB DE L'ILE-DE-FRANCE. But: camping. Siège social: Paris, 22, rue Beaurepaire.

7 décembre 1938. SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ORQUEVAUX. But: repeuplement du gibier. Siège social: mairie d'Orquevaux (Haute-Marne).

8 décembre 1938. CERCLE GUYONNER.

But: honorer les aïeux français en la personne du grand Guyonner, tombé en plein ciel de gloire, et transmettre son exemple aux générations futures.

Siège: Bohain (Aisne), rue du Trou-Hourdon.

Déclaration du 8 décembre 1938.

SECTION CHARENTAIS-POITOU DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES PLUS GRANDS INVALIDES DE GUERRE. Objet: défense des intérêts matériels et moraux des anciens combattants bénéficiaires des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919.

Siège social: la Rochelle, 41, rue des Merciers.

Déclaration du 8 décembre 1938. AMICALE DU PERSONNEL DE LA TANNERIE HERRENSCHMIDT, A LAGNY. But: favoriser l'amitié et la camaraderie entre ses membres et protection des intérêts corporatifs et des lois sociales. Siège social: 31, rue du Pré-Long, à Lagny (Seine-et-Marne).

8 décembre 1938. MANNYL-CLUB ARCHOIS. But: établir l'esprit de camaraderie parmi ses membres, développer l'esprit du beau jeu entre les joueurs de la localité. Siège: hôtel de la Grande Société Catherine, à Arques (Pas-de-Calais).

8 décembre 1938.

LA LIBRE PENSÉE, GROUPE MAURICE BERTEAUX. But: libre pensée. Siège social: café Hôtel-de-Ville, à Chatou (Seine-et-Oise).

Déclaration à la sous-préfecture de Péronne du 9 décembre 1938.

SYNDICAT D'INITIATIVE D'ALBERT ET DE SA RÉGION. But: augmenter la prospérité de la ville, organiser la région au point de vue touristique, y attirer les étrangers dans l'intérêt du commerce et de l'industrie.

Siège:

3, rue Gambetta, à Albert (Somme).

10 décembre 1938. SKI-CLUB CADURCIEN.

But: rassembler et encourager les adeptes des sports de neige, pratiquer l'éducation physique.

Siège social: café Tivoli, Cahors (Lot).

Déclaration à la préfecture de la Sarthe du 10 décembre 1938. HARMONIE DES ANCIENS APPRENTIS DU DÉPÔT DU MANS. But: formation de l'éducation musicale. Siège social: gare du Mans.

Déclaration à la préfecture de la Sarthe du 10 décembre 1938. FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ARTISTIQUES DES AGENTS DE LA RÉGION OUEST DE LA S. N. C. F. But: créer un lien de solidarité et développer l'étude de tous les arts. Siège social: gare du Mans.

11 décembre 1938.

SPATULE LANCYNOISE.

But: grouper toutes les personnes désirant pratiquer le ski et les excursions en montagne. Siège social: Lancey (Isère), café (salle Auguste).

Déclaration du 15 décembre 1938. ASSOCIATION NATIONALE DES ASSURÉS (A. N. A.). Objet: servir et défendre les intérêts des assurés français.

Siège: 48, boulevard Magenta, Paris (10<sup>e</sup>).

Déclaration du 15 décembre 1938.

FOOTBALL-CLUB DE MONÉTEAU.

But: pratique du football association et tous les sports en général.

Siège social: mairie de Monéteau (Yonne).

16 décembre 1938. SECTION DE L'U. N. C. But: défense de ses intérêts. Siège: café Caron, les Attaques (Pas-de-Calais).

Déclaration du 16 décembre 1938.

CYCLO-SPORT SABLAIS.

But: pratiquer et encourager le développement du tourisme. Siège social: café Barage, rue de l'Hôtel-de-Ville, les Sables-d'Olonne (Vendée).

15 décembre 1938. CAISSE DE SOLIDARITÉ.

But: aide aux sociétaires en cas de maladie. Siège: Jarny (Meurthe-et-Moselle), avenue de la République.

Déclaration du 17 décembre 1938. ASSOCIATION CHALOM, CERCLE JUIF DE MONTMARTRE. But: cercle amical et culturel. Siège social: 27, avenue de Ségur, Paris.

Déclaration du 17 décembre 1938. ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE. Objet: le soutien et le développement de l'école Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Siège: école Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, Kérinou-en-Lainbezellec (Finistère).

18 décembre 1938. CANTINE SCOLAIRE DE TRAMBLY. But: procurer des repas chauds aux enfants fréquentant l'école. Siège: école des garçons, à Trambly (Saône-et-Loire).

21 décembre 1938. GROUPE DES JEUNES POUR LA PAIX. But: grouper les jeunes qui veulent affermir la paix entre toutes les nations, continuer en plein accord avec les combattants républicains l'œuvre qu'ils ont entreprise nationalement et internationalement en faveur de la paix. Siège: mairie de Bully-les-Mines (Pas-de-Calais).

21 décembre 1938. AMICALE DES EMPLOYÉS, CONTREMAÎTRES ET SURVEILLANTS DE L'USINE DE L'ESTAQUE DES ÉTABLISSEMENTS KUHLMANN. But: groupement amical et récréatif. Siège: bureaux de l'usine des établissements Kuhlmann, l'Estaque, Marseille.

21 décembre 1938. LES AMIS DE L'INSTRUCTION LAÏQUE. But: encourager la fréquentation des écoles publiques. Siège: bar-tabacs, Roquefort-la-Bédoule (Bouches-du-Rhône).

22 décembre 1938. MINIE BOULES. But: propager le sport boules. Siège: 22, avenue de la Mairie, à Vigneux-sur-Seine (Seine-et-Oise).

Déclaration du 23 décembre 1938. AMICALE DES SPORTS ET LOISIRS DE JANVILLE-LANDY. But: organisation des sports et loisirs individuels et collectifs.

Siège social: 102, Grande-Rue, Janville-sur-Juine (Seine-et-Oise).

23 décembre 1938. ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SASSERNO, NICE. But: maintenir les liens d'amitié, créer des relations entre les anciens élèves et les parents d'élèves, et apporter une aide morale à l'école. Siège social: école Sasserno, place Sasserno, Nice.

Déclaration du 23 décembre 1938. ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FAMILLES NOMBREUSES DES CÔTES-DU-NORD. Objet: défense des familles nombreuses. Siège social: mairie de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Par déclaration du 27 décembre 1938, le siège social de la FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FONCTIONNAIRES ET DU PERSONNEL DES SERVICES PUBLICS est transféré 10, rue de Solferino, Paris (7<sup>e</sup>).

28 décembre 1938. LES ENFANTS DU QUERCY transfère son siège Pyrénéen Bar 14, allées Jean-Jaurès, Toulouse.

28 décembre 1938. ASSOCIATION D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT DES TOUCHES. But: entretien et développement des œuvres d'éducation et d'enseignement libre et des œuvres post-scolaires. Siège: école des filles, les Touches (Loire-Inférieure).

Paris. — Imp. des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.